

*La constitution*

Aujourd'hui, les *Pentecostal Assemblies* administrent quelques-unes des écoles les plus modernes, les plus efficaces et les plus progressistes de la province. Il faut féliciter ces hommes parce qu'ils ont obéi aux préceptes de la Bible qui leur disaient d'aller partout dans le monde, même dans les régions les plus éloignées. Il faut les féliciter d'avoir apporté dans ces régions éloignées et partout à Terre-Neuve non seulement l'enseignement de base, mais également un contexte spirituel pour l'éducation.

C'est dans ma circonscription, celle de Windsor, que se trouve à Terre-Neuve la plus grande *Pentecostal Assembly*. Je sais que ses membres se réjouiront de cette modification. En joignant ma voix à celle de tous mes collègues de Terre-Neuve dans cette Chambre aujourd'hui, j'estime que nous devons non seulement remercier les *Pentecostal Assemblies*, mais les féliciter de tout le travail qu'elles ont accompli dans notre province sur les plans spirituel et éducatif. C'est un honneur et un privilège pour moi de dire que j'abonde dans le sens du ministre des Transports lorsqu'il dit que c'est un jour mémorable pour eux et que nous devrions adopter cette motion promptement.

**Des voix:** Bravo!

**M. George Baker (Gander—Twillingate):** Monsieur le Président, lorsque je suis intervenu il y a quelques instants au moment où le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre (M. Lewis) a lu la motion concernant cette résolution, je pensais très franchement aux tentatives précédentes qui ont été faites dans cette Chambre et à l'Assemblée législative de Terre-Neuve pour adopter cette résolution.

Je me rappelle qu'il y a 20 ans l'actuel ministre des Transports (M. Crosby) siégeait à l'Assemblée législative lorsque la résolution initiale a été adoptée. Elle y a été présentée de nouveau après le départ du ministre des Transports, je crois, sous la forme d'une résolution destinée à Ottawa.

Elle a ensuite été présentée à la Chambre des communes, à Ottawa, il y a environ 17 ans. Elle est morte chaque fois au *Feuilleton*. C'est la raison pour laquelle j'ai été un peu dur envers le secrétaire parlementaire lorsqu'il a lu la motion. Je crois que personne n'a compris la motion qu'il a lue; elle semblait tellement compliquée que j'ai cru qu'il se pourrait que cette résolution quitte la Chambre, soit étudiée en comité et meure probablement une fois de plus au *Feuilleton*.

Si j'ai bien compris, les trois partis s'entendent pour adopter cette résolution aujourd'hui, de sorte que nous accomplirons ce que tant de personnes ont déjà essayé.

Je ne peux que répéter ce qu'on a déjà dit. Les *Pentecostal Assemblies* de Terre-Neuve n'ont pas obtenu cette reconnaissance exigée par la Constitution. Aujourd'hui, elles sont probablement à Terre-Neuve la force la plus active dans le domaine de l'éducation. La *Vocation Bible School* est en plein essor dans diverses régions de Terre-Neuve. Des enfants de toutes les religions fréquentent la VBS. Même lorsque l'année scolaire est terminée, les *Pentecostal Assemblies* continuent à exercer leurs activités dans toutes les régions de Terre-Neuve et du Labrador. Comme l'a souligné le ministre des Transports, elles sont de plus en plus actives.

Je ne veux pas retarder davantage l'adoption de cette résolution. Je surveille les choses de très près et je ne quitterai pas la Chambre tant que le ministre des Transports n'aura pas fait approuver la motion comme il l'a promis. Je ne sais pas ce que fera le Nouveau parti démocratique, mais il vaut mieux pour lui qu'il donne son assentiment. Il en va de même pour l'opposition officielle. En d'autres mots, on a tenté à plusieurs reprises d'adopter cette motion. Adoptons-la aujourd'hui. Bien qu'elle ne soit pas celle qui a été présentée à l'origine, j'imagine qu'elle rejoint celle qu'a présentée le secrétaire parlementaire du gouvernement à la Chambre. Je vais reprendre mon siège et attendre que la motion soit adoptée. Si d'autres sujets sont abordés, je ferai de l'obstruction jusqu'à ce que nous revenions à cette motion et demandions le vote.

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, cela se produit rarement, mais je veux vous dire à quel point je suis heureux que nous ayons pu convaincre les députés libéraux de permettre que cette résolution très importante soit adoptée aujourd'hui à la Chambre. Je sais que les libéraux étaient réticents au début et qu'ils voulaient peut-être un débat de quelques heures, mais nous, députés du NPD, les avons consultés et leur avons rappelé qu'en 17 ans environ leur gouvernement n'avait fait absolument rien.

J'ai consulté soigneusement mes collègues de Terre-Neuve, dont des personnes éminentes comme Jack Harris, le très éminent avocat spécialiste des relations de travail de Saint-Jean-Est, qui, soit dit en passant, est notre candidat à l'élection partielle fédérale. M. Harris nous a dit qu'il regrette beaucoup que le gouvernement libéral précédent n'ait rien fait pendant des dizaines d'années sur cette question très importante. Je suis content que nous ayons pu persuader les libéraux de permettre aujourd'hui l'adoption de cette motion.

● (1250)

Comme l'a dit un autre député, lorsque nous avons à nous prononcer sur des amendements constitutionnels, nous voulons habituellement les étudier un peu, les soumettre à un comité et permettre à des témoins de faire connaître leur point de vue. Ce serait normalement la procédure à suivre. Cependant, dans un esprit de coopération non partisane, nous avons convenu après bien des années que la résolution devrait être adoptée aujourd'hui.

Je dois avouer que j'ai des raisons très personnelles de m'intéresser à cette question. J'ai été adopté par une vieille Haïda, une femme admirable qui est elle-même une pentecôtiste convaincue et qui a tenté de me convertir à cette religion.

**M. Baker:** Il n'est jamais trop tard.

**M. Robinson:** Comme le dit mon collègue du parti libéral, il n'est jamais trop tard. Au moment de l'Union, en 1949, la loi autorisa expressément sept confessions religieuses à avoir leurs écoles et à recevoir leur part des deniers publics. L'Église pentecôtiste a joué un rôle très actif à Terre-Neuve; on m'a même dit qu'environ 10 p. 100 de la population de cette province en était membre.